



DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

C. C. A. S.
DE
C O N T E S

Décision N° 2023-04-03

OBJET :
Subvention
« Association locale
ADMR de Contes »

Nombre de conseillers en
exercice : 13

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260600366-20230403-2023-04-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

Publication : 14/04/2023

Le Président, Francis Tujague

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à quinze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Président.

Etaient présents : Monsieur TUJAGUE Francis, Président, Madame COLOMBO Nicole, Vice-Présidente, Monsieur AKEB Kader, Madame EZINGEARD Nadine, Monsieur CELESCHI Dominique, Madame IRLES Fabienne, Madame VANNUCCI Malika, Madame COUDON Christiane, Monsieur ALUNNI Charles, Madame ANGELOZZI Alice

Absente représentée : Madame BOCQUET Maria

Absents excusés : Madame RAYBAUT Annie, Monsieur REBERAC Dominique

Mme Nadine EZINGEARD a été nommée secrétaire de séance.

Le président indique que l'association locale ADMR de Contes, dans le cadre de sa mission, assure un service d'aide à domicile sur la commune de Contes.

Afin de l'aider à poursuivre son activité dans ce domaine, le président propose de lui allouer une subvention de **2 000 euros**.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
OUI L'EXPOSE DE SON PRESIDENT
ET APRES EN AVOIR DELIBERE**

DECIDE d'allouer à l'association locale ADMR de Contes une subvention de **2 000 euros** afin de l'aider à mener à bien le service d'aide à domicile sur la Commune.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2023 à l'article 65748.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an susdits,
pour expédition conforme

La secrétaire de séance,
Nadine Ezingard

Le Président,
Francis Tujague